



## MAISONS DES JEUNES EN PROVINCE DE LIÈGE

Demande d'intervention pour activités dans le cadre d'un projet culturel  
A renvoyer au Service Culture –Gestion de projets, Place des Arts, 1 à 4020 Liège  
avant le 30 avril ou le 30 septembre

### ↳ Demandeur

Nom de l'organisme			
Rue, n°			
Code postal		Localité	
Téléphone		Fax	
Catégorie	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	Fédération	<input type="checkbox"/> FMJ <input type="checkbox"/> FCJMP <input type="checkbox"/> FOR'J
N° compte bancaire			
Coordinateur			
Téléphone		GSM	
Email			
Président			
Téléphone		GSM	
Email			
Animateur			
Téléphone		GSM	
Email			

### ↳ Activité proposée

Intitulé de l'activité			
Date de début	Date de fin	Fréquence / semaine	
Description			
Objectif à long terme			

## 👉 Public cible

Nombre de jeunes concernés par l'activité

Tranche d'âge

Répartition Garçons / Filles

## 👉 Encadrement de l'activité

Nom de l'animateur

Technique(s)

Diplôme(s)

Profession actuelle

Adresse complète

Téléphone

## 👉 Budget

	Description	Montant
Frais liés à l'activité		
		TOTAL
Subventions et aides		
	TOTAL	

## 👉 Intervention souhaitée

Subvention

Mise à disposition d'un espace au B3

○ La Scène

○ L'Espace Rencontres

○ Autres – à préciser :

Date :

Signature :

## MAISONS DES JEUNES EN PROVINCE DE LIÈGE

Demande d'intervention pour activités dans le cadre d'un projet culturel  
A renvoyer au Service Culture –Gestion de projets, Place des Arts, 1 à 4020 Liège  
avant le 30 avril ou le 30 septembre

### ↳ Demandeur

Nom de l'organisme			
Rue, n°			
Code postal		Localité	
Téléphone		Fax	
Catégorie	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	Fédération	<input type="checkbox"/> FMJ <input type="checkbox"/> FCJMP <input type="checkbox"/> FORJ
N° compte bancaire			
Coordinateur			
Téléphone		GSM	
Email			
Président			
Téléphone		GSM	
Email			
Animateur			
Téléphone		GSM	
Email			

### ↳ Activité proposée

Intitulé de l'activité			
Date de début	Date de fin	Fréquence / semaine	
Description			
Objectif à long terme			

## Public cible

Nombre de jeunes concernés par l'activité

Tranche d'âge

Répartition Garçons / Filles

## Encadrement de l'activité

Nom de l'animateur

Technique(s)

Diplôme(s)

Profession actuelle

Adresse complète

Téléphone

## Budget

	Description	Montant
Frais liés à l'activité		
		TOTAL
Subventions et aides		
		TOTAL

## Intervention souhaitée

Subvention

Mise à disposition d'un espace au B3

La Scène

L'Espace Rencontres

Autres - à préciser :

Date :

Signature :

## **Conditions d'octroi de l'intervention**

### **Bénéficiaires de l'intervention du Service Culture**

Les Maisons ou Centres de Jeunes situés sur le territoire de la province de Liège peuvent bénéficier d'une intervention du Service Culture de la Province de Liège dans le cadre d'un projet mené à destination des adolescents (à partir de 12 ans).

### **Cadre de l'intervention**

L'intervention du Service Culture porte sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel développant l'ouverture d'esprit et favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

Ces activités doivent encourager l'apprentissage d'une technique artistique et favoriser la création comme moyen d'expression. Elles peuvent donc prendre la forme d'ateliers artistiques, de visites d'exposition, d'organisations de rencontres-débats, ...

### **Public cible**

Les activités doivent être accessibles à tous les jeunes, y compris ceux qui ne fréquentent pas la Maison ou Centre de Jeunes.

### **Modalités de remise des dossiers**

Les dossiers de demande peuvent être rentrés au Service Culture selon l'échéancier suivant :

- **1er train** : avant le **30 septembre** pour un projet mené à partir de janvier.
- **2ème train** : avant le **30 avril** pour un projet mené à partir de septembre.

La demande doit être introduite impérativement pour un projet futur, et ne peut en aucun cas concerner un projet en cours.

### **Types d'interventions accordées**

Le Service Culture de la Province de Liège interviendra sur :

- 10 dossiers pourront prétendre à une subvention de maximum 800 € et/ou à une mise à disposition d'un espace au B3 en fonction des disponibilités et durant les horaires d'ouverture du B3.

Cette mise à disposition gratuite est plafonnée à 12 heures d'occupation.

En aucun cas la subvention ne couvrira les frais ordinaires de fonctionnement de l'établissement.

### **Collaborations entre Maisons ou Centres de Jeunes**

Dans le cas d'un même projet mené en collaboration entre plusieurs Maisons ou Centres de Jeunes, les « partenaires » peuvent chacun rentrer une demande d'intervention, à condition que les activités de préparation au projet soient bien distinctes dans chaque demande.

### **Modalités d'examen des dossiers**

Le Service Culture examinera les dossiers et se mettra en rapport avec les porteurs du projet afin de statuer. Il ne sera soutenu par association qu'une seule activité par an. Un maximum de 10 activités seront soutenues par an.

### **Délai de réponse du Service Culture**

Le Service Culture rendra sa décision 8 semaines après la date limite de rentrée des dossiers. Les modalités de liquidation de la subvention seront définies par le Collège provincial.

### **Évaluation du projet**

Une évaluation avec le Service Culture aura lieu après le projet. Les pièces justificatives des dépenses liées aux activités seront alors à fournir.

**PROVINCE DE LIÈGE  
SERVICE CULTURE  
(Gestion de projets)  
Place des Arts, 1 à 4020 LIEGE**

**Denis CLOSSET**  
[denis.closset@provincedeliege.be](mailto:denis.closset@provincedeliege.be)